

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 30 avril 2012

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3770-2011.

Hydro-Québec Distribution - Autorisation d'investissement - Projet Lecture à distance
(LAD) – Phase 1.

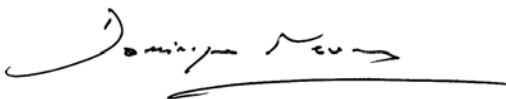
**Version révisée de la demande de l'Association québécoise de lutte contre la
pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) pour
reconnaissance du statut de témoin-expert du Dr. David O. Carpenter.**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la version révisée de la demande de l'Association
québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques
(S.É.) pour reconnaissance du statut de témoin-expert du Dr. David O. Carpenter au présent
dossier.

Cette révision fait suite à la décision D-2012-046 de la Régie de l'énergie, dont le paragraphe
11 indique la question au sujet de laquelle la Régie souhaite être éclairée par le Dr. David O.
Carpenter.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir
l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.